

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2014

2014 V 326 Vœu relatif à un Plan Pluriannuel de transformation de bureaux en logements.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant le vœu relatif à la priorité accordée au logement adoptée au Conseil de Paris de mai 2014 faisant état d'un objectif de mandature de transformation de 200 000 m² de bureaux en logements ;

Considérant que les opérations de transformation de bureaux en logements sont des opérations techniques complexes qui s'étudient au cas par cas ;

Considérant que le sujet a été débattu par l'ensemble des professionnels lors des ateliers qui ont fait suite à la conférence logement du 23 juin 2014, afin de faire émerger des propositions opérationnelles et partagées par tous permettant de faciliter la sortie de ces opérations ;

Considérant que le rapport de synthèse de ces ateliers sera remis à la Maire le 18 décembre 2014 afin que des propositions soient retenues et mises en œuvre dès 2015 ;

Considérant que les transformations de bureaux en logements privés ne relèvent pas de financement de la Ville ;

Considérant par ailleurs que les transformations de bureaux en logements sociaux relèvent de financement de la Ville comme tout autre logement social, et que ce financement est d'ores et déjà prévu dans le PIM ;

Sur proposition de l'Exécutif, en réponse au vœu déposé par Jérôme DUBUS, Agnès EVREN, Pierre-Yves BOURNAZE, L, Daniel-Georges COURTOIS, Valérie MONTANDON, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Alexandre VESPERINI et les élus du groupe UMP, relatif à un Plan Pluriannuel de transformation de bureaux en logements,

Emet le vœu:

- Que soit réaffirmé l'objectif de transformation d'au moins 200 000 m² de bureaux en logements ;
- Que soient étudiés à cette fin tous les outils relevant des compétences de la Ville.